



FR

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**61<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 29 novembre 2007**

UNIDROIT 2007  
A.G. (61) 4  
Original: anglais/français  
Octobre 2007

**Point No. 7 de l'ordre du jour : Modification définitive du budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2006**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Voir ci-dessous</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Voir ci-dessous</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Comptes 2006</i>

1. Le budget pour l'exercice financier 2006, approuvé par l'Assemblée Générale à sa 59<sup>ème</sup> session le 1<sup>er</sup> décembre 2005, prévoyait que les dépenses effectives de € 2.020.850,00 seraient comblées par des recettes effectives de € 1.990.850,00 et par l'excédent prévu à la clôture de l'exercice financier 2005 de € 30.000,00. Le budget prévoyait également des recettes et des dépenses de € 6.000,00 pour les Comptes spéciaux, qui se compensaient.

2. Au cours de l'exercice financier 2006, les recettes et les dépenses se sont révélées supérieures au budget approuvé par l'Assemblée Générale à sa 59<sup>ème</sup> session, et par conséquent des ajustements aux chapitres et articles du budget ont été approuvés par l'Assemblée Générale à sa 60<sup>ème</sup> session le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

2. Les Comptes pour l'exercice financier 2006 montrent que les recettes effectives (inclus l'excédent de 2005 montant à € 74.110,49) se sont élevées à € 2.211.521,46, et les dépenses effectives à € 2.158.921,94, faisant apparaître un excédent actif de € 52.599,52 (alors que la prévision était de € 30.000,00). Les recettes et les dépenses pour les Comptes spéciaux, montant à € 8.215,60, se compensent.

3. Les variations affectant les recettes, qui indiquent une augmentation globale des recettes de € 195.070,82 par rapport aux prévisions initiales, sont illustrées analytiquement dans les Comptes 2006. En particulier :

- ❖ le Gouvernement italien a augmenté volontairement en 2006 sa contribution ;
- ❖ le montant des contributions des autres Etats membres est inférieur à la prévision à cause des arriérés (voir Annexe B aux Comptes 2006);
- ❖ le Gouvernement du Royaume Uni a versé une contribution extrastatutaire affectée à la rémunération du Secrétaire Général adjoint chargé de la fonction d'Administrateur en chef ;

- ❖ le Gouvernement de la République Populaire de Chine a augmenté de façon volontaire sa contribution pour 2006 ;
- ❖ la contribution de nouvel Etat membre est celle de la Lettonie ;
- ❖ la donation privée affectée au projet Marchés des Capitaux a permis la rémunération d'un fonctionnaire *hors cadre* chargé du projet ;
- ❖ la contribution aux frais généraux est inférieure au prévu parce que un accord avec une organisation qui aurait dû occuper une partie des locaux du siège de l'Institut n'a pas eu lieu.

On indiquera ici pour faciliter la lecture un résumé des recettes (en euro) :

	Prévision exercice 2006	Recettes effectives 2006
Excédent actif au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	30.000,00	74.110,49
<b>Recettes ordinaires</b>		
Gouvernement italien	250.000,00	270.000,00
Autres Etats membres	1.650.380,00	1.616.271,53
Contribution extrastatutaire Royaume Uni		72.475,00
Contribution extrastatutaire Chine		15.105,80
Contributions de nouveaux Etats membres	11.525,00	11.525,00
Donation privée (projet Marchés de capitaux)		77.488,00
Intérêts	5.000,00	6.381,36
Contribution aux frais généraux	16.500,00	8.420,00
Vente de publications	<u>57.445,00</u>	<u>58.546,01</u>
<b>Total des recettes ordinaires</b>	1.990.850,00 =====	2.136.212,70 =====
<b>Recettes extraordinaires</b>		
<b>Divers</b>	<u>_____ p.m.</u>	<u>_____ 1.198,27</u>
<b>Total des recettes effectives + excédent actif au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	2.020.850,00 =====	<b>2.211.521,46</b> =====
<b>Comptes spéciaux</b>		
<b>Roulement de fonds</b>	<u>6.000,00</u>	<u>8.215,60</u>
<b>Total des recettes d'exercice</b>	2.026.850,00 =====	<b>2.219.737,06</b> =====

4. Les variations affectant les dépenses pour 2006, qui indiquent une augmentation globale des dépenses de € 138.071,94, sont indiquées analytiquement dans les Comptes 2006.

5. Le solde actif se justifie comme il suit :

Total des dépenses effectives	-	€ 2.158.921,94
Total des recettes effectives + excédent actif au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	+	€ 2.211.521,46
<b>Excédent actif au 31 décembre 2006</b>	+	<b>€ 52.599,52</b>

6. Comme l'Assemblée Générale se rappellera, sur la base des Comptes disponibles pour l'exercice financier précédent, des comptes partiels disponibles pour les six premiers mois de l'exercice financier qui était en cours ainsi que d'autres modifications dues à des circonstances survenues au cours de l'exercice, le Secrétariat avait proposé des ajustements au budget qui avaient été approuvés par l'Assemblée Générale lors de sa 60<sup>ème</sup> session.

7. A sa 62<sup>ème</sup> session, la Commission des Finances a donné son avis favorable à l'approbation des Comptes 2006.

8. A la lumière des considérations qui précèdent, *l'Assemblée Générale est invitée à sa 61<sup>ème</sup> session à approuver les Comptes pour l'exercice financier 2006.*